

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

à remplir obligatoirement pour les mineurs inscrits au club

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles sur la santé de l'enfant. Elle peut être présentée si nécessaire aux services de secours lors de nos activités ou sorties en compétition

NOM de l'enfant

Prénom

Date de naissance

Garçon

Fille

VACCINATIONS OBLIGATOIRES (vous pouvez aussi fournir une photocopie de la page du carnet de santé)

	Diphtérie <input type="checkbox"/>	Tétanos <input type="checkbox"/>	Poliomyélite <input type="checkbox"/>	Coqueluche <input type="checkbox"/>
Dates des derniers rappels				

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** ?

OUI

NON

Si oui, lors des déplacements longs en compétition joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE <input type="checkbox"/>	VARICELLE <input type="checkbox"/>	ANGINE <input type="checkbox"/>	COQUELUCHE <input type="checkbox"/>	SCARLATINE <input type="checkbox"/>
OTITE <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE <input type="checkbox"/>	OREILLONS <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ <input type="checkbox"/>	
ALLERGIES	ALIMENTAIRES <input type="checkbox"/>	MÉDICAMENTEUSES <input type="checkbox"/>	ASTHME <input type="checkbox"/>	AUTRES <input type="checkbox"/>

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

PORT DE LUNETTES <input type="checkbox"/>	REGIME SANS PORC <input type="checkbox"/>	AUTRES (à préciser)
---	---	---------------------

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Tél portable du père :

Tél portable de la mère :

Tél du domicile :

Tél du travail :

Je soussigné.....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du club à prendre, le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

NB : Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs, sachant que les enfants sont suivis médicalement au moins une fois par an. Les parents sont cependant tenus de signaler toute contre-indication à la pratique du sport échecs.

Date:

Signature: